



Sommaire :

<i>Edito du Maire</i>	1
<i>Avis d'enquête publique AIRBUS</i>	2
<i>La biodiversité dans le jardin partagé</i>	2
<i>Une page (ou deux) d'histoire locale</i>	3-4
<i>La Vie du village</i>	4-5
<i>Evénements à venir</i>	5
<i>Informations pratiques</i>	6
<i>Enquête INSEE</i>	6

- Le Troc de Plantes
- Commémoration du 8 mai
- Festival « Evecquemont-sur-scène »
- La fête des voisins
- Inscriptions pour la brocante



Edito

Finis les pluies torrentielles et le mauvais temps ?

A quelques jours du 14 juillet, nous commençons à être inquiets !

Les dernières très fortes intempéries des semaines passées nous rappellent que notre commune est traversée par de nombreuses sources et qu'il nous faut maintenir chaque année notre vigilance. Toutes les pompes présentes dans les garages et sous-sols des maisons ont tournés à plein régime. Coté commune, nous avons déploré un mouvement de terrain sur une de nos sentes qui, pour votre sécurité, est aujourd'hui fermée à la circulation. Ce glissement de terrain, est lié à l'écoulement accru d'une source sur des abords déjà très fragilisés par la chute d'un arbre sur la parcelle située en contrebas. L'entretien des terrains sur les coteaux devient donc un sujet auquel il faudra s'atteler bientôt.

Il nous faut également rester vigilant sur les zones situées en zone rouge où il existe des carrières souterraines.

Je pense particulièrement aux sentes situées dans les bois. Vous le savez certainement, un fontis est apparu une fois encore à Chanteloup les vignes, obligeant l'évacuation d'une maison. Si Evecquemont n'a jamais été touché par ce phénomène dans sa zone urbaine, nous ne sommes toutefois pas à l'abri d'apparition de fontis.

Un évènement marquera toutefois cette année 2016 : le départ en retraite de Philippe Requi, directeur de notre école depuis 1984. Mr Requi aura instruit et formé des centaines de petits épicomontois et enfants des alentours. Ce sont ainsi plus de 250 personnes qui se sont retrouvés place de la mairie pour fêter son départ à la retraite le 17 juin dernier ! Plusieurs générations d'anciens élèves étaient présents et ont entouré Mr Requi a qui j'ai eu le plaisir de remettre la première médaille d'honneur de la ville créée toute spécialement pour cette occasion. (voir photos en page 5).

Malgré l'énorme orage qui

nous a surpris et obligé de nous réfugier dans la salle municipale, nous avons passé un excellent moment. C'est une nouvelle page dans l'histoire d'Evecquemont qui se tourne.

Toutefois cette transition va se faire en douceur.

En effet, j'ai le plaisir de vous annoncer, pour ceux qui l'ignorerez encore, que c'est Cécile Leroy, maire adjointe de la commune et institutrice des classes maternelles qui reprend la flamme de la direction dès la rentrée prochaine. Pour cela, elle va « lâcher » sa classe de maternelle après 14 années de bons et loyaux services pour passer au primaire. Ce sera donc elle qui reprendra la classe de Mr Requi. Quand à la maternelle, nous avons le plaisir d'accueillir une nouvelle institutrice... qui a déjà officié à l'école puisqu'il s'agit d'autre que Mme Evelyne Requi ! Nous sommes très heureux de l'accueillir à nouveau parmi nous.

Ghislaine SENEÉ

Billet d'humeur !

Le Département des Yvelines, après avoir décidé d'augmenter de 66% sa part de taxe foncière cherche par tous les moyens à faire des économies. Après les fermetures des centres de PMI (Protection maternelle et infantile) et des services de préventions spécialisés, il a décidé de ne plus apporter l'aide au financement de la

carte Imagin'R pour les lycéens, à l'exception des boursiers. Mauvaise surprise pour tous les parents, venus se plaindre en mairie, qui ont vu le tarif s'envoler cette année, passant de 191,90€, en 2015 à 341,90€/an pour la rentrée prochaine.

Hasard mauvais du calendrier, le département lance parallèlement une large campagne de communication institutionnelle visant à pro-

mouvoir le territoire des Yvelines dont un film publicitaire humoristique pour le cinéma et le web.

Peut-être faut-il rappeler au département que l'attractivité d'un territoire passe aussi par le bien être de ses habitants. Et qu'à force de taper dans notre porte-monnaie, nous sommes manifestement en train de perdre notre sens de l'humour !

Plan Local d'Urbanisme

Bien que le « Plan Local d'Urbanisme » soit désormais, comme vous le savez, une compétence de la Communauté Urbaine depuis le 1^{er} janvier 2016, nous avons établi une convention avec leurs instances qui nous permet d'en poursuivre l'élaboration avec le bureau d'études jusqu'à la fin de l'année. Nos travaux ont donc repris à un rythme soutenu afin que toutes les phases puissent être établies avant cette échéance. L'enquête publique qui suivra sera effectuée par leurs soins.

C'est dans ce cadre que deux ateliers associant les Episcomontois ont eu lieu les 31 mai et 15 juin.

Le premier au cours duquel un partage enrichissant a permis de répertorier les éléments de notre patrimoine bâti mais également naturel que nous souhaitons pro-

téger, puis nous avons souhaité établir une carte des sources, très nombreuses sur la commune. Elle pourra être complétée grâce à la connaissance du territoire de ceux d'entre vous qui n'auraient pu être présents. Le second atelier était consacré tout d'abord aux équipements existants et souhaitables sur notre commune, leur localisation et leur accès. La transition avec notre seconde partie sur la mobilité et la place de la voiture était donc naturelle. De ces échanges constructifs, sont ressorties des pistes que nous allons désormais approfondir afin de permettre d'améliorer le bien vivre au quotidien sur Evéquemont.

Nous souhaitons remercier chaleureusement les personnes ayant participé à cette étude, nous faisant partager leurs expériences ainsi que leur connaissance de notre com-

mune.

Enfin le mardi 28 juin s'est tenue la réunion publique où a été présenté le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

C'est à partir de ce projet que le zonage et le règlement du PLU vont être élaborés. Vous n'étiez qu'une vingtaine présents.

Sachez que les documents sont consultables sur le site internet ainsi qu'en mairie où vous attend également un recueil dans lequel vous pouvez consigner toutes vos observations.

Nathalie VERY.
Maire-adjointe en charge de l'urbanisme

Drones : respect de la tranquillité d'autrui



Plusieurs administrés nous ont alertés de passages de drones au-dessus de leur jardin.

Si le drone de loisir peut constituer un passe-temps agréable, il n'en demeure pas moins que son usage est régi par la loi. Ainsi la France est le premier pays à avoir instauré une réglementation spécifique en matière de drones, avec la publication de deux arrêtés du 11 avril 2012. Ces deux textes complémentaires, visant à garantir la sécurité publique, ont respectivement pour objet de déterminer les différentes catégories d'aéronefs télépilotés et la nature des activités concernées, et d'encadrer l'utilisation de l'espace aérien compte tenu des différents modes d'utilisation des drones civils (activités d'aéromodélisme, activités particulières et vols expérimentaux).

Seuls, les aéromodèles de catégorie A (moins de 25 kgs, comportant un seul type de propulsion et **sans caméra**), ne pouvant circuler **qu'en vue directe de leur télépilote**, sont dispensés de document de navigabilité et sont autorisés à voler sans condition particulière concernant les capacités requises de leur utilisateur.

Il convient de savoir que **l'utilisation d'un drone dans des conditions non conformes aux règles édictées pour assurer la sécurité est passible d'un an d'emprisonnement et de 75.000 euros d'amende, ce en vertu de l'article L.6232-4 du Code des Transports.**

De fait, il est important de respecter les dix principes permettant de faire voler son drone en conformité avec la loi :

- Je ne survole pas les personnes.
- Je fais toujours voler mon drone à une hauteur inférieure à 150 mètres.
- Je ne perds jamais mon drone de vue.
- Je n'utilise pas mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération.
- Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes.
- Je ne survole pas de sites sensibles.
- Je n'utilise pas mon drone la nuit.
- Je respecte la vie privée des autres.
- Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale.
- En cas de doute, je me renseigne.

Une page (ou deux) d'histoire locale

Voilà quelques mois, un administré a eu la gentillesse de me transmettre des représentations de personnalités historiques ayant vécu à Evécquemont. Vous en connaissez forcément les noms puisqu'il s'agit du comte Adhémar, la comtesse Adhémar née Gabrielle Pauline Le Bouthillier de Chavigny, et sa nièce Madame de Chollet née Anne Charlotte Le Vicomte de Blangy. Nous profitons de la nouvelle photocopieuse couleur pour vous les montrer sous leurs meilleurs jours !

C'est en 1782 que le comte Adhémar fait l'acquisition du « Chateau d'Evesquemont » qui, jusqu'à cette date, était appelé la maison des Bourdins. Voici à quoi il ressemblait :



Jean Balthazar d'Adhémar de Montfalcon,

Vicomte, puis Comte (1771) d'Adhémar de Montfalcon, de Montélimar et de Grignan, seigneur de Thun et d'Evécquemont (1782).

Premier écuyer de Madame Elisabeth de France (1778),
Ambassadeur du roi près de sa Majesté Britannique (1783-87),
Gouverneur de la ville de Dieppe.

Maréchal de camp des Armées (1781),
Chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis.

Grand bailli d'épée du baillage de Meulan, le 27 avril 1783.

Il représente Evécquemont aux Etats Généraux à Mantes, le 9 mars 1789.

Originaire de Nîmes, il est né le 6 février 1736. Grâce aux écrits et témoignages retrouvés par Mr Lejeune, voici quelques pistes quant à sa personnalité : « Né pauvre, simple lieutenant d'infanterie, il s'était fait remarquer par MM. De Ségur et de Castries à l'affaire de Warburg, par sa rare énergie et son audace heureuse » écrit le comte de Ségur à propos du comte Adhémar.

Le dictionnaire de Biographie Française résume sur Adhémar :

« Bon officier autant qu'adroit courtisan, il fit du régiment de Chartres un corps très manœuvrier. En 1766, il était noté très bon colonel. A partir de 1772, il prit le titre de comte et, ayant quitté son régiment en 1776, se mit à voyager, parut à St Pétersbourg avec un certain éclat et, à son retour, s'insinua dans la société de Mme de Polignac. D'après le comte de

Séгур, il joignait à la régularité des traits, un esprit aimable et une voix charmante [...]» « [...] Devenu une espèce de révolutionnaire, il mourut en 1791... Il ne laissait pas d'héritiers et la branche aînée de cette antique maison s'éteignit à la fin du 18^{ème} ou début du 19^{ème} siècle ».

Il mourut de maladie très exactement le 17 novembre 1790 sur « sa ferme de Thun les Meulan ».

Voici sa femme, la comtesse Adhémar née **Gabrielle Pauline Le Bouthillier de Chavigny** vers 1733- 1735. Adhémar est son second mariage. Si le comte

Adhémar n'a probablement jamais séjourné à Evécquemont, sauf peut-être pendant qu'il a fait reconstruire la demeure seigneuriale de Thun, il est vraisemblable que son épouse ait eu à Evécquemont, pendant la période révolutionnaire, sa résidence principale. Locataire par son mari, elle devient en 1810 propriétaire du domaine utile de l'ancienne seigneurie d'Evécquemont (il s'agit ici de la Grand maison et non du prieuré). Elle meurt à Paris rue de Varenne où elle faisait double résidence, le 19 mars 1822. Elle avait vendu en 1814 la nue propriété du domaine, en s'en réservant l'usufruit sa vie durant, à sa nièce Mme de Chollet.



Voici enfin la fameuse nièce, **Madame de Chollet, née Anne Charlotte Le Vicomte de Blangy** qui a, elle aussi, résidé à Evécquemont. On apprendra qu'elle était artiste peintre à ces heures. Elle a, d'ailleurs, représenté le château d'Evécquemont mais il n'y en a pas trace. Elle est décédée en 1832. Son mari, le vicomte de Chollet conservera la propriété d'Evécquemont jusqu'en 1833.

La vie du village

Troc de plantes du 1er mai

Nous avons bien eu quelques visiteurs, cette fois-ci encore mais reconnaissons-le, il n'y avait pas foule à notre second troc de plantes !

Qu'est-ce à dire ? Est-ce lié à un défaut de communication ? un désintérêt des épiscomontois pour ce type de rencontre ? un problème de date car vous étiez tous parti en week-end ? Votre avis nous intéresse !

Un point positif tout de même : une partie des vivaces présentes ont été finalement plantées dans les espaces verts de la commune. Rien ne se perd à Evécquemont :)



La fête des voisins 2016



Vous avez été nombreux dans les six quartiers différents à célébrer la fête des voisins autour d'un buffet ou autour d'une table : rue des Carrières, rue d'Ambrée, rue de Chollet, quartier du Vieux Colombier, rue d'Adhémar et à l'école. Cette année le beau temps était au rendez-vous !

Ce fut une soirée conviviale dans notre village ; l'occasion de passer un moment avec ses voisins, ou de rencontrer les nouveaux.

Nous avons pu noter que tous les quartiers, au fur et à mesure des années, s'organisent de mieux en mieux et se retrouvent avec plaisir. Malheureusement nous n'avons pas de photos de tous les quartiers cette année. Si vous en avez quelques-unes, n'hésitez pas à en envoyer en mairie. Cela alimentera les archives et laissera un témoignage pour les générations futures de ces rencontres de quartiers !

Une pensée pour Nicole Boucher qui a toujours été très active pour l'organisation de la fête au Vieux colombier et qui a manqué à tous ses voisins. Nous lui souhaitons un bon rétablissement.

Merci à tous pour l'organisation, la participation et l'animation de cette soirée.



Le départ en retraite de Philippe Requi en images



Kermesse du 24 juin 2016



Commémorations du 8 mai

Le 8 Mai dernier, la traditionnelle cérémonie commémorative s'est tenue devant le monument aux morts de l'ancien cimetière.

Toujours fidèles aux postes, les portes drapeaux de l'UNC (Union Nationale des Combattants) et de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie) ont pris la direction de l'ancien cimetière et de son monument aux morts pour le dépôt de gerbe et le discours officiel.

Les élus de la commune, la conseillère départementale du canton des Mureaux, Mme Cécile Zammit Popescu, et les quelques habitants présents ont assisté à cette cérémonie.

La lecture du message du secrétaire d'Etat aux anciens combattants a précédé les dépôts de gerbes. Après l'appel aux morts, toute l'assistance a chanté la Marseillaise. Un vin d'honneur a été servi dans la salle des fêtes.



6^{ème} Festival « Evécquemont-sur-scène »

Il se résume cette année à 5 spectacles, 4 troupes et 3 jours de festivités. Je ne reviendrai pas sur la qualité des pièces jouées et le talent de ses interprètes, la presse locale s'en étant déjà largement fait écho.

Je me contenterai donc de remercier tous les « acteurs » de cette manifestation, à savoir ces artistes qui par passion n'hésitent pas à parcourir parfois de longues distances pour venir jusqu'à nous, à consacrer plusieurs heures de montage et démontage de décor pour nous présenter....



1 heure de spectacle : chapeau bas les artistes !

Bravo donc à tous ceux qui essayent avec amour et abnégation de perpétuer cet art noble qu'est le Théâtre, malheureusement pas assez reconnu comme tel et souvent relégué comme parent pauvre dans le monde du spectacle.

En ces temps moroses où c'est le Théâtre qui vient à nous pour nous divertir, nous émerveiller, nous enrichir et nous faire évader de nos préoccupations, ne le boudons pas et lui donnant rendez-vous l'an prochain pour sa 7^{ème} édition !



Un grand merci au public épiscopontois pour sa fidélité et son soutien. Hélène L'ANTOINE

Entraide épiscopontoise : fin de la chasse aux cabris !

Chers voisins,

Nous tenions à remercier chaleureusement tous ceux et celles qui nous ont permis de rattraper nos deux fugitives (voir ci-contre). En effet nous avons été sensibles à cet élan de solidarité de la plupart, pour nous aider, ainsi vos appels, messages et vos jambes nous ont permis de les remettre en sécurité après trois jours de promenade pour la plus intrépide!! sur l'ensemble du week end de l'ascension!

Nous en profitons également pour nous excuser des désagréments collatéraux de cette chasse aux cabris, je pense notamment aux quelques personnes qui ont dû nous supporter dans leurs jardins car ces coquines s'y étaient momentanément remisées.

Quoiqu'il en soit, Facebook et Cacahuette à présent se portent à merveille, et notre jardin s'est doté de clôtures dignes de Jurassic Park!! Encore merci pour tout. Olivier, Martina, Gabriel et Camille Valy.



La biodiversité au jardin potager partagé !

Au total ce sont 8 foyers qui se sont inscrits pour participer au jardin potager partagé d'Évecquemont. Une première réunion de calage aura suffi pour mettre tout le monde d'accord ! Et les premiers légumes ont vite été plantés malgré de belles journées pluvieuses. Au cours des premiers jours, voici ce que nous avons croisé : un ma-



gnifique "grand paon de nuit". Sa taille est particulièrement impressionnante. Il s'agit du plus grand papillon de nuit d'Europe. Il ne vit qu'une semaine d'avril à juin uniquement pour se reproduire! Pour plus d'infos sur le jardin potager partagé, contacter la mairie.

Événements à venir ...

Fête du pain de l'Andouille

Rendez-vous à partir de 15h place de la mairie pour le bal. Il y aura de nombreux enfants lors du feu d'artifice et nous rappelons donc que les pétards sont strictement interdits !

Brocante – 11 septembre 2016

Cette année encore, la Mairie gèrera les emplacements et FestiVill@ge gère la buvette de la brocante.

Dès maintenant, vous pouvez retirer le formulaire d'inscription à la brocante à la Mairie ou sur le site de la Mairie www.evecquemont.fr. Contact Mairie : mairie.evecquemont@orange.fr

Nous avons besoin de bénévoles pour l'installation et la tenue de stands notamment le bar, le barbecue, les crêpes... Avant cela, il y a l'affichage chez les commerçants et les piquets « route » (15 jours avant). Si vous souhaitez aider sur ces postes, merci de contacter Isabelle, de préférence par mail à l'adresse evecquemont.festivillage@gmail.com - Isabelle BINOT - La Présidente.

Inauguration du nom « les Apprentis Bouillons »

Une inauguration aura lieu le Vendredi 9 Septembre à 18h. Toutes les familles y sont conviées. A l'occasion de cette nouvelle rentrée, il est enfin temps d'officialiser le nom de notre école et de fêter l'inscription de la devise républicaine et la mise en place des drapeaux français et européens en façade.

Appel à bénévoles pour la solidarité sur le secteur



Les besoins en bénévolat solidaire sont importants sur le secteur. Le Secours Catholique en a répertorié au sein de ses équipes mais aussi auprès d'autres associations : La Croix Rouge, Eveil Enfance, Le Rocher Oasis, l'association Saint Vincent, l'association Valentin Hui, ainsi qu'auprès des services sociaux, de la Réussite Educative, de la Mission locale, du Lycée François Villon,...

Ainsi, nous lançons un appel pour plusieurs actions locales et dans les communes environnantes.

Que cela soit dans le secteur de l'éducation (éveil par le jeu, soutien scolaire, alphabétisation, travaux de comptabilité,...), dans la caritatif (accueil ou accompagnement de personnes en difficultés), vous trouverez forcément un domaine où vous pourrez apporter toute votre aide et rejoindre ainsi des équipes de bénévoles motivés et passionnés.

Aussi, si vous pouvez donner un peu de votre temps, contacter Louis ABECASSIS au 01 34 75 62 51 ou par mail : louis_abcassis@hotmail.com avec les différents partenaires.

Informations pratiques



Recensement militaire

Les jeunes gens (filles et garçons) nés entre le 1er mars 2000 et le 30 juin 2000 doivent se présenter après leur date d'anniversaire à la Mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille des parents, pour se faire recenser, avant le 31 juillet 2016.

Sécurité sociale et retraite

Je prépare ma retraite. Je souhaite en savoir plus sur : la date de ma retraite, comment elle sera calculée, les retraites complémentaires, comment préserver ma santé, bien

vieillir chez moi.

Plus de renseignements au 3646 (0,06 €/minute + prix appel), demander le service social de la CRAMIF ou sur le site www.cramif.fr

Dispositif « E-OTA » : Opération Tranquillité Vacances

Ce dispositif propose aux personnes inscrites de bénéficier de passages réguliers de patrouilles de Police à votre domicile pendant les périodes d'absences signalées et d'avis immédiats par SMS / mail des vérifications faites par les policiers. Cette opération a pour but de multiplier les patrouilles, de jour

comme de nuit, afin de lutter contre les cambriolages ; d'effectuer des passages dissuasifs autour de votre domicile lors de votre absence. Des avis seront déposés dans votre boîte aux lettres après chaque passage. Pour vous inscrire au dispositif OTA, vous pouvez télécharger le formulaire sur le site de la mairie ou du ministère de l'Intérieur, le remplir et le déposer au Commissariat : 26 avenue Félix Faure 78130 LES MUREAUX – Tél : 01.34.92.49.00 Ou Commissariat annexe de Meulan – Tél : 01.34.92.53.20.

Enquête statistique sur le patrimoine des ménages

L'INSEE réalise, entre le 3/06 et le 13/07/16, un test pour une enquête sur le patrimoine des ménages.

L'enquête, qui aura lieu fin 2017, vise à décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels des ménages ainsi que leur endet-

tement. Elle devrait permettre de comprendre de quelle façon se constitue et se transmet le patrimoine. Pour certains ménages, cette enquête fait suite à celle pour laquelle ils avaient été sollicités en 2013 ou 2014. La ré-interrogation des mêmes ménages permet de

mesurer l'évolution.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Bon vent à Vincent

Depuis trois ans, Vincent Lemeur, employé au service technique de la commune sous contrat d'avenir, a arpenté nos rues avec beaucoup d'implication. Son contrat s'est achevé le 24 juin dernier. Sa formation est maintenant terminée ici à Evéquemont où il aura appris la gestion différenciée et les différentes techniques d'entretien d'espaces verts sans produits phytosanitaires. Un atout pour son métier.

Nous souhaitons le remercier pour son sérieux, son sourire et sa disponibilité et lui souhaitons bonne chance pour la suite.

Agenda

Fête du pain de l'andouillejeudi 14 juillet 2016

15h-19h : bal sur la place de la mairie

17h, la célèbre distribution du Pain de l'Andouille

21h : remise des flambeaux

21h20 : Départ de la retraite

22h30 : Feu d'Artifice qui sera lancé du terrain de basket

Inauguration Ecole à 18 h..... Vendredi 9 septembre

Brocante dimanche 11 septembre

Journées du Patrimoine.....WE du 17 et 18 septembre

Fleurs en Seine.....WE du 17 et 18 septembre

COLLECTES SELECTIVES

le 25/07 et 08/08 et 22/08

COLLECTES ORD. MENAGERES

Tous les mardis matin

COLLECTE DECHETS VERTS

Tous les mardis matin

LES ENCOMBRANTS

Le 24 septembre